

contribué à faire apprécier et aimer davantage le Canada. La grande presse de France s'est fait l'écho de cette éloquence, en publiant des articles élogieux sur le Canada, son Gouvernement, son passé et son avenir.

Le discours du Trône nous parle de la prospérité du Canada, de son abondante moisson, de ses progrès industriels et commerciaux. Il n'est pas nécessaire de fouiller les statistiques pour prouver le bien-fondé de ces assertions. Tout le monde admet que le Canada est prospère et nous devons nous féliciter de la sagesse et de la prudence de nos gouvernants.

Les provinces Maritimes se relèvent en conséquence des taux plus favorables qui leur ont été accordés par la Commission Duncan. Les mines expédient par le St-Laurent plus de charbon que jamais.

Les aciéries reçoivent des commandes considérables. St-Jean (N.-B.) exporte une quantité croissante de blé.

Québec, grâce au sens de justice du Parlement, a mis notre Commission du Port, dirigée par MM. Power et Tremblay, en position de construire en un court espace de temps un nouvel élévateur de la capacité de deux millions de boisseaux de blé. Cet élévateur est déjà rempli. Pour que ce courant puisse se continuer jusqu'à Halifax, il faudrait accorder à cette ville le même taux que de Montréal à St-Jean. Nos ports requièrent encore plus d'élévateurs pour empêcher la diversion de notre grain vers les ports américains. Il faudrait aussi que les compagnies d'assurance maritime admettent que l'expédition du grain par le St-Laurent peut se faire en parfaite sûreté pendant les mois de décembre et d'avril. Quant aux provinces de Québec et d'Ontario, le développement de leur forces hydrauliques et l'exploitation de leurs mines et forêts a accru leur richesse d'une manière phénoménale.

Les mines de la Colombie Britannique donnent les plus belles espérances.

Il est important de donner un nouvel essor au développement de nos pêcheries qui constituent une richesse nationale. On annonce la création d'un nouveau département pour encourager cette industrie.

Il est reconnu qu'aucune sorte de prospérité n'égale celle fournie par le capital humain. L'importance de préserver la vie de notre population est comprise de plus en plus. L'établissement dans chaque comté d'unités sanitaires serait un pas en avant dans la cause de l'hygiène publique au Canada. Le journal "l'Événement" de Québec en a récemment démontré la nécessité en rapportant les résultats surprenants de ce système. Il consiste en l'organisation pour chaque comté d'un bureau médical composé d'un médecin hygiéniste aidé d'un inspecteur sanitaire, de deux

infirmières et d'un secrétaire. Ce bureau sera chargé d'appliquer les lois de l'hygiène, de contrôler la déclaration des maladies contagieuses, de faire une éducation intensive sur tout ce qui se rapporte à la santé.

Déjà, dans le comté de Beauce, où le système opère grâce à l'aide temporaire de l'Institut Rockefeller depuis environ un an, des résultats merveilleux ont été atteints. Le taux de la mortalité infantile a été considérablement abaissé. Celui de la mortalité par maladie infectieuse a été coupé des deux tiers sur ce qu'elle était l'année précédente et ce qu'elle est encore dans les comtés voisins où l'unité sanitaire n'existe pas. Le Conseil National de santé (Dominion Board of Health) composé des médecins hygiénistes en chef de chaque Province et présidé par l'officier actif et compétent qu'est le Dr Amyot, sous-ministre de la Santé, favorise fortement l'organisation de ces unités sanitaires comme le moyen le plus économique, le plus expéditif et le plus efficace de faire pénétrer les connaissances qui préviendront le gaspillage de vies précieuses et nécessaires à notre pays. La coopération financière du Gouvernement fédéral avec les provinces et les municipalités rendra possible ce progrès important et grandement désirable.

Une saine immigration est nécessaire, et on est heureux de voir en opération la nouvelle méthode d'inspection dans certains centres de l'Europe par nos médecins canadiens dans le but de faire un triage plus parfait et d'éliminer les indésirables au point de vue physique et moral.

On ne peut trop répéter que ce qu'il nous faut, ce sont des cultivateurs décidés d'avance à chercher le bonheur dans l'exploitation rurale. Nous n'avons pas besoin de journaliers venant ici pour augmenter le nombre de chômeurs et prendre la place de nos gens qui travaillent dans l'industrie. Il faudrait trouver un moyen d'induire les habitants de nos campagnes à rester dans leurs foyers où ils jouissent d'une vie plus saine et plus profitable que celle qu'ils trouvent dans l'agglomération des villes. L'Italie nous offre un exemple de ce qui peut être fait, puisque Mussolini a décrété que les cultivateurs doivent continuer à rester sur leurs terres, et que nul d'entre eux ne sera admis à venir se réfugier dans une ville à moins qu'il ne prouve qu'il a été engagé d'avance pour faire un travail défini.

Cela démontre ce que peut faire une politique énergique, et la sagesse dont fait preuve ce grand homme d'Etat italien qui a entrepris de régénérer son pays. Il vient de se couvrir de gloire en réglant le problème si longtemps angoissant de la question romaine, et en rendant au Saint-Père la complète indépendance